

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie des P'tits Marins LTÉE	Numéro de permis 2016107	Date d'inspection Le 29 octobre 2021	
Nom de l'établissement Garderie des P'tits Marins 3		Numéro de téléphone (506) 532-5768	
Adresse 12 chemin Job Grand-Barachois NB E4P 7P7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Maryse Léger		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
33(2) L'équipement fixe de l'aire de jeu extérieure est entouré d'une surface protectrice et est installé selon les instructions du fabricant.	33(2)	21 oct. 2021	29 oct. 2021
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
La preuve de conformité a été envoyée par courriel. Aucune visite n'a été effectuée sur les lieux. Toutes les exigences pour le renouvellement ont été satisfaites.

original signé par
Maryse Léger

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 29 octobre 2021

Date

original signé par
Lynn Brun

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 29 octobre 2021

Date